



HRCO
HUMAN RESOURCES
COMMUNITY

BILAN SOCIAL 2024

C'EST VOUS
L'AVENIR



SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE

PRÉAMBULE

Le Bilan Social présente une “photographie” de la situation des collaborateurs au sein de Société Générale S.A au 31 décembre 2024.

Les données chiffrées qu’il contient offrent une vue d’ensemble des caractéristiques du personnel et de leurs conditions de travail, et nourrissent le dialogue social interne.

En présentant un historique des données chiffrées sur trois ans, il permet de mesurer les changements intervenus depuis 2022.

Les indicateurs fournis sont répartis dans 7 chapitres :

EMPLOI :

chiffres sur les effectifs, travailleurs extérieurs, recrutements, départs, promotions, absentéisme...

RÉMUNÉRATIONS ET CHARGES ACCESSOIRES :

montants et hiérarchie des salaires, charges sociales, primes individuelles, participation et intéressement...

CONDITIONS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ :

accidents de travail, maladies professionnelles...

AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL :

durées et aménagements du temps de travail, dépenses d’amélioration des conditions de travail...

FORMATION :

montants consacrés à la formation continue, nombre de salariés formés, types de formation dispensées...

RELATIONS PROFESSIONNELLES :

accords signés, résultats des élections des représentants du personnel...

AUTRES CONDITIONS DE VIE RELEVANT DE L'ENTREPRISE :

implication de l’entreprise dans des éléments à caractère social

CHIFFRES CLÉS

4 179 €

BRUTS EN MOYENNE PAR SALARIÉ
AU TITRE DE L'INTÉRESSEMENT
ET DE LA PARTICIPATION

7 155

RECRUTEMENTS

3,66 %

DE LA MASSE SALARIALE
CONSACRÉE À LA FORMATION
CONTINUE

4 137

SALARIÉS À TEMPS PARTIEL

49,9 %

DE FEMMES PARMIS LES CADRES

15

ACCORDS SIGNÉS
AU SEIN DE L'ENTREPRISE

11,3 M€

VERSÉS EN ALLOCATION
DE GARDE

EMPLOI

Notre gestion des emplois et des parcours professionnels est un outil clé pour accompagner les évolutions du Groupe : elle correspond à une démarche stratégique de pilotage et d'anticipation. Elle vise à permettre au Groupe de se doter des compétences dont nos métiers auront besoin dès demain.

Nous favorisons l'adaptation permanente des compétences de nos collaborateurs aux évolutions rapides de notre environnement. Pour garantir l'employabilité de nos collaborateurs, nous mettons les compétences au cœur de notre politique de mobilité interne et de notre offre de formation.

Le recrutement des jeunes diplômés est également un axe prioritaire et les jeunes collaborateurs ayant eu une première expérience au sein du groupe Société Générale sous la forme d'un stage, d'un VIE ou d'un contrat d'apprentissage constituent notre principal et premier vivier.

Au sein du groupe Société Générale, la diversité et l'inclusion ne sont pas le seul fruit d'obligations légales, mais un enjeu stratégique d'aujourd'hui et de demain au service de notre raison d'être. Notre volonté est d'être une entreprise où les collaborateurs se sentent bien tels qu'ils sont, à l'image de la diversité des clients que nous servons et de la société dans laquelle nous opérons.

Favoriser la diversité et l'inclusion est clé pour construire une entreprise à la fois performante et innovante, responsable et ouverte sur le monde.



11	EFFECTIFS		2024	2023	2022
111	Effectif rémunéré au 31 décembre	Techniciens	13 880	15 565	13 541
		Cadres	29 693	30 496	25 043
		Total	43 573	46 061	38 584
111 bis	Effectif en Congés fin de carrière et Transition d'activité	Techniciens	305	244	271
		Cadres	475	292	241
		Total	780	536	512
	Effectif absent sans solde	Techniciens	616	652	619
		Cadres	548	528	421
		Total	1 164	1 180	1 040
	Salariés détachés	Techniciens	106	110	121
		Cadres	755	895	969
		Total	861	1 005	1 090
	Salariés détachés accueillis	Techniciens	0	3	38
		Cadres	12	28	257
		Total	12	31	295
	Personnel de ménage		21	22	15
111 ter	Total	Techniciens	14 928	16 593	14 567
		Cadres	31 471	32 211	26 674
		Total	46 399	48 804	41 241
111 qrt	Effectif à temps partiel en équivalent temps plein	Techniciens	1 427	1 602	1 493
		Cadres	1 724	1 851	1 563
		Total	3 151	3 453	3 056
112	Effectif permanent à plein-temps	Technicien	8 111	8 843	8 025
		Cadres	26 631	26 728	21 671
		Total	34 742	35 571	29 696
113	Nombre de salariés titulaires d'un contrat de travail à durée déterminée au 31 décembre	Techniciens	3 340	3 988	3 052
		Cadres	157	257	191
		Total	3 497	4 245	3 243

Effectif des salariés hors période d'essai à plein temps ; il est inférieur au chiffre de l'indicateur 111 qui comprend les salariés à temps partiel (cf. Ind 414).

11	EFFECTIFS (suite)		2024	2023	2022
114	Effectif mensuel moyen	Techniciens	14 694	15 912	13 614
		Cadres	30 144	30 200	24 759
		Total	44 838	46 112	38 373
115	Répartition par sexe de l'effectif rémunéré au 31 décembre	Hommes			
		Techniciens	4 242	4 581	3 871
		Cadres	14 851	15 364	12 832
		Total	19 093	19 945	16 703
		Femmes			
		Techniciens	9 638	10 984	9 670
		Cadres	14 842	15 132	12 211
		Total	24 480	26 116	21 881
116	Répartition par âge de l'effectif rémunéré au 31 décembre	moins de 25 ans			
		Techniciens	2 734	2 894	2 195
		Cadres	504	643	533
		Total	3 238	3 537	2 728
		de 25 à 34 ans			
		Techniciens	3 382	3 808	3 257
		Cadres	6 221	6 393	5 266
		Total	9 603	10 201	8 523
		de 35 à 44 ans			
		Techniciens	3 681	4 368	4 067
		Cadres	9 461	9 949	8 475
		Total	13 142	14 317	12 542
		de 45 à 54 ans			
		Techniciens	2 471	2 613	2 207
		Cadres	9 058	9 012	7 273
		Total	11 529	11 625	9 480
		de 55 à 59 ans			
		Techniciens	1 004	1 180	1 247
		Cadres	3 056	3 103	2 527
		Total	4 060	4 283	3 774
		60 ans et plus			
		Techniciens	608	702	568
		Cadres	1 393	1 396	969
		Total	2 001	2 098	1 537

Moyenne des effectifs rémunérés des 12 mois de l'année.

11	EFFECTIFS (suite)			2024	2023	2022
117	Répartition par ancienneté de l'effectif rémunéré au 31 décembre	moins de 5 ans	Techniciens	6 267	6 706	5 088
			Cadres	6 021	6 593	5 570
			Total	12 288	13 299	10 658
		de 5 à 9 ans	Techniciens	1 420	1 645	1 481
			Cadres	5 324	5 263	3 810
			Total	6 744	6 908	5 291
		de 10 à 19 ans	Techniciens	3 450	4 141	3 993
			Cadres	9 514	9 835	8 324
			Total	12 964	13 976	12 317
		de 20 à 29 ans	Techniciens	1 605	1 619	1 390
			Cadres	6 032	5 870	4 836
			Total	7 637	7 489	6 226
		30 ans et plus	Techniciens	1 138	1 454	1 589
			Cadres	2 802	2 935	2 503
			Total	3 940	4 389	4 092
118	Répartition de l'effectif rémunéré au 31 décembre selon la nationalité	Français	Techniciens	13 024	14 675	12 822
			Cadres	27 782	28 569	23 372
			Total	40 806	43 244	36 194
		Étrangers	Techniciens	856	890	719
			Cadres	1 911	1 927	1 671
			Total	2 767	2 817	2 390
119	Répartition de l'effectif rémunéré au 31 décembre selon une structure de qualification détaillée	Techniciens niveaux C / Alternants		2 917	2 838	2 225
		Techniciens niveaux D - E		5 242	6 460	6 343
		Techniciens niveaux F - G		5 721	6 267	4 973
		Cadres niveaux H - I		18 202	18 779	14 592
		Cadres niveaux J - K		10 313	10 472	9 344
		Cadres Hors Classification		1 178	1 245	1 107



12	TRAVAILLEURS EXTÉRIEURS ET DIVERS	2024	2023	2022
121	Nombre de travailleurs appartenant à une entreprise extérieure	6 329	7 533	9 382
122	Nombre de stagiaires (écoles, universités...)	2 028	1 998	2 062
123	Nombre moyen mensuel de travailleurs intérimaires	501	632	652
124	Durée moyenne des contrats de travail temporaire (en jours)	96,8	97,8	88,2
125	Nombre total d'heures effectuées par le personnel de ménage	19 325	20 235	12 393

Nombre de salariés d'entreprises extérieures exerçant une activité dans les locaux Société Générale, à l'exclusion des intérimaires.

13	EMBAUCHES AU COURS DE L'ANNÉE CONSIDÉRÉE	2024	2023	2022
131	Nombre d'embauches par contrats à durée indéterminée	Techniciens	1 601	1 250
		Cadres	2 375	2 147
		Total	3 976	3 397
132	Nombre d'embauches par contrats à durée déterminée	Techniciens	4 567	3 480
		Cadres	541	562
		Total	5 108	4 042
133	Nombre d'embauche de travailleurs saisonniers	Techniciens	0	0
		Cadres	0	0
		Total	0	0
134	Nombre d'embauches de salariés de moins de 25 ans	Techniciens	436	303
		Cadres	504	462
		Total	940	765

14	DÉPARTS AU COURS DE L'ANNÉE CONSIDÉRÉE	2024	2023	2022
141	Techniciens	5 698	5 741	4 362
	Cadres	3 862	3 678	3 372
	Total	9 560	9 519	7 734
142	Techniciens	431	594	436
	Cadres	1 056	1 389	1 407
	Total	1 487	1 983	1 843
142 bis	Techniciens	31	27	34
	Cadres	105	99	100
	Total	136	126	134
143	Techniciens	288	122	3
	Cadres	689	137	0
	Total	977	259	3
144	Techniciens	131	141	166
	Cadres	214	148	163
	Total	345	289	329
145	Techniciens	3 886	3 857	2 932
	Cadres	877	1 010	832
	Total	4 763	4 967	3 764
146	Techniciens	551	558	406
	Cadres	262	278	222
	Total	813	836	628
147	Techniciens	354	421	362
	Cadres	422	444	356
	Total	776	865	718
148	Techniciens	14	15	19
	Cadres	31	22	13
	Total	45	37	32



14	DÉPARTS AU COURS DE L'ANNÉE CONSIDÉRÉE (suite)	2024	2023	2022
150	Techniciens	12	6	4
	Nombre de transferts / Embauche filiale	206	151	279
	Total	218	157	283

15	PROMOTIONS	2024	2023	2022
151	Nombre de salariés promus à un niveau supérieur	4 175	3 710	3 735
	dont Techniciens promus Cadres	744	508	344

16	ACTIVITÉ PARTIELLE : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE A PRIS L'ENGAGEMENT EN 2021 ET 2022 DE RÉMUNÉRER À 100 % CES SALARIÉS ET N'A PAS SOLlicité L'AIDE DE L'ÉTAT.	2024	2023	2022
161	Techniciens	0	0	264
	Nombre de salariés mis en activité partielle	0	0	91
	Total	0	0	355
162	Techniciens	0	0	1 848
	Nombre de journées d'absences d'activité partielle	0	0	628
	Total	0	0	2 476

17	SALARIÉS EN SITUATION DE HANDICAP	2024	2023	2022
171	Nombre de salariés en situation de handicap au sens de l'article L5212-13 du Code du travail	2 344	2 276	1 836
	dont nombre de salariés en situation de handicap au sens de la DOETH	NC	2 403	1 840

18	ABSENTÉISME		2024	2023	2022 (avec absences Covid-19)	2022 (sans absences Covid-19)
181	Nombre de journées d'absence (en %) Nombre total de journées payées	Techniciens	6,15	6,28	7,71	6,97
		Cadres	4,00	4,08	4,11	3,83
		Total	4,71	4,84	5,39	4,95
181 bis	Nombre de journées d'absence	Techniciens	330 070	364 695	383 075	346 194
		Cadres	440 179	449 537	371 765	346 484
		Total	770 249	814 232	754 840	692 678
182	Nombre de journées d'absence pour maladie	Techniciens	208 260	227 341	237 718	202 685
		Cadres	250 169	251 792	203 651	178 998
		Total	458 429	479 133	441 369	381 683
183	Répartition des absences pour maladie selon leur durée	jusqu'à 3 jours				
		Techniciens	17 049	17 191	13 526	12 948
		Cadres	15 212	14 394	11 187	10 631
		Total	32 261	31 585	24 713	23 579
		de 4 à 30 jours				
		Techniciens	54 196	64 407	96 391	62 099
		Cadres	66 276	66 518	81 175	57 138
		Total	120 472	130 925	177 566	119 237
		de 31 à 60 jours				
		Techniciens	28 990	27 968	26 175	26 133
		Cadres	33 158	34 035	26 578	26 518
		Total	62 148	62 003	52 753	52 651
		plus de 60 jours				
		Techniciens	108 025	117 775	101 626	101 505
		Cadres	135 523	136 845	84 711	84 711
		Total	243 548	254 620	186 337	186 216

18	ABSENTÉISME (suite)		2024	2023	2022 (avec absences Covid-19)	2022 (sans absences Covid-19)
184	Nombre de journées d'absence pour accidents de travail et de trajet	Techniciens	9 934	8 651	10 257	
		Cadres	10 779	8 671	3 511	
		Total	20 713	17 322	13 768	
185	Nombre de journées d'absence pour maternité	Techniciens	88 684	103 132	109 639	
		Cadres	132 823	144 079	126 608	
		Total	221 507	247 211	236 247	
186	Nombre de journées d'absence pour congés autorisés (événements familiaux, congés spéciaux pour les salariés chargés de famille...)	Techniciens	15 634	17 605	17 164	
		Cadres	35 724	37 302	33 121	
		Total	51 358	54 907	50 285	
187	Nombre de journées d'absence pour d'autres causes (examens, colonies de vacances, jeunesse et sports...)	Techniciens	7 558	7 966	8 297	6 449
		Cadres	10 684	7 693	4 874	4 246
		Total	18 242	15 659	13 171	10 695



RÉMUNÉRATIONS ET CHARGES ACCESSOIRES

Pour soutenir notre développement et faire la différence sur nos marchés, nous avons besoin d'attirer des talents, motiver et fidéliser nos collaborateurs, notamment en leur assurant une rémunération globale compétitive reconnaissant la performance et la contribution de chacun au développement de l'entreprise, et des avantages sociaux.

Nous sommes engagés dans une politique globale de non discrimination et de diversité notamment par de multiples actions en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. L'entreprise a signé un accord égalité professionnelle qui ancre les engagements pris sur ce sujet depuis plusieurs années et a identifié de nouvelles actions ou engagements pour faire progresser l'égalité professionnelle, en particulier sur la suppression des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, dont la neutralisation de l'impact des congés de maternité tant pour la rémunération fixe que pour la rémunération variable.

Société Générale a publié sur ses sites intranet et internet en mars 2025, son index égalité professionnelle qui atteint 91 points sur un maximum de 100 points pour l'année 2024 ainsi que les indicateurs RIXAIN.

Nos collaborateurs sont aussi associés au développement du Groupe par notre politique d'actionnariat salarié. Fin 2024, les salariés et anciens collaborateurs détenaient 10,23 % du capital social et 16,28 % des droits de vote, dans le cadre des Plans d'Épargne d'Entreprise et du Plan d'Épargne de Groupe.



21	MONTANT DES RÉMUNÉRATIONS		2024	2023	2022
211 bis					
Rémunération mensuelle moyenne (en €)	Rémunération mensuelle moyenne (en euros)		5 421	5 414	5 177
	Techniciens niveaux C / Alternants	Hommes	1 699	1 753	1 616
		Femmes	1 676	1 747	1 595
	Techniciens niveaux D - E	Hommes	2 874	2 937	2 728
		Femmes	2 948	3 026	2 804
	Techniciens niveaux F - G	Hommes	3 525	3 635	3 402
		Femmes	3 574	3 642	3 409
	Cadres niveaux H - I	Hommes	5 044	5 113	4 852
		Femmes	4 680	4 730	4 440
	Cadres niveaux J - K	Hommes	9 233	9 226	8 884
		Femmes	8 060	8 133	7 686
	Cadres hors classification	Hommes	17 848	17 727	17 318
		Femmes	16 305	16 120	16 056
212 bis					
Part des primes dans la déclaration annuelle (en %)	Part des primes dans la déclaration annuelle (en %)		18,6	21,7	18,8
	Techniciens niveaux C / Alternants	Hommes	2,1	9,2	2,0
		Femmes	2,5	9,8	2,7
	Techniciens niveaux D - E	Hommes	7,5	12,9	8,9
		Femmes	8,0	14,2	9,5
	Techniciens niveaux F - G	Hommes	10,6	16,6	11,4
		Femmes	10,6	15,8	10,7
	Cadres niveaux H - I	Hommes	14,9	18,6	15,4
		Femmes	13,0	17,0	13,1
	Cadres niveaux J - K	Hommes	26,7	27,9	25,9
		Femmes	21,2	23,6	20,7
	Cadres hors classification	Hommes	38,1	39,3	38,3
		Femmes	35,7	37,1	36,8

Rémunération brute annuelle totale perçue (primes et indemnités comprises) ramenée à 12 versements égaux.

21	MONTANT DES RÉMUNÉRATIONS (suite)	2024	2023	2022
213	moins de 18 000 €	1,5	1,4	2,5
	de 18 000 € à 21 000 €	2,7	2,0	1,3
	de 21 000 € à 24 000 €	1,5	1,7	1,4
	de 24 000 € à 27 000 €	0,6	0,7	1,0
	de 27 000 € à 36 000 €	9,1	9,1	14,8
	de 36 000 € à 54 000 €	34,3	35,0	34,0
	de 54 000 € à 100 000 €	39,0	39,0	34,7
	plus de 100 000 €	11,3	11,1	10,3

Grille des rémunérations annuelles en €
(en % de l'effectif correspondant)
Tranches de rémunérations

22	HIÉRARCHIE DES RÉMUNÉRATIONS	2024	2023	2022
221	Rapport entre la moyenne des rémunérations des 10% des salariés touchant les rémunérations les plus élevées et celle correspondant aux 10% des salariés touchant les rémunérations les moins élevées	7,0	6,7	7,0
222	Montant global des dix rémunérations les plus élevées (en milliers d'€)	25 553	20 701	15 749

Il s'agit de la rémunération perçue au cours de l'année, c'est à dire incluant les parts variables versées au titre des résultats du ou des exercices précédents.

23	MODE DE CALCUL DES RÉMUNÉRATIONS	2024	2023	2022
231	Pourcentage des salariés dont le salaire dépend, en tout ou partie, du rendement	0	0	0
232	Pourcentage des ouvriers payés au mois sur la base de l'horaire affiché	0	0	0

24	CHARGES ACCESSOIRES	2024	2023	2022
241	Avantages sociaux dans l'entreprise	Voir : • Dispositif salarial et social • Notices d'information Prévoyance et Mutuelle		
242	Montant des versements effectués à des entreprises de travail temporaire (en millions d'€)	21,6	26,8	27,5

25	CHARGE SALARIALE GLOBALE		2024	2023	2022
251	Frais de personnel	(en %)	52,0	52,0	47,0
	Produit net bancaire				
26	PARTICIPATION FINANCIÈRE (en millions d'€)		2024	2023	2022
261			4,44	0,78	12,53
	Réserve spéciale de participation (en millions d'€)	dont :			
		– participation au titre de l'exercice	4,42	0,78	12,48
		– rappel au titre des années antérieures	0,00	0,00	0,00
		– intérêts de retard	0,02	0,00	0,05
	Intéressement (en millions d'€)	dont :	197,66	113,41	137,89
		– intérêts de retard	1,12	0,67	0,57
	Prime exceptionnelle *(Intéressement de projet au titre de l'année 2023)		-	27,97 (*)	9,01
	Rémunération Financière Totale		202,10	141,98	159,4
262	Montant moyen de la participation par salarié bénéficiaire (en €)	Ensemble	91,03	15,58	297,40
		Techniciens	47,02	8,20	158,37
		Cadres	110,97	19,16	370,58
262 bis	Montant moyen de l'intéressement par salarié bénéficiaire (en €)	Ensemble	4 087,64	2 269,17	3 286
		Techniciens	3 122,64	1 617,23	2 350
		Cadres	4 524,95	2 585,55	3 778
262 ter	Montant moyen de la prime exceptionnelle par salarié bénéficiaire (en €)		-	-	216
263	Part du capital détenu par les salariés grâce à un système de participation, d'intéressement, d'actionnariat (en %)		10,23	9,84	7,93
264	Abondements versés par l'entreprise aux fonds communs de placement (brut en millions d'€)		69,7	75,4	63,0



CONDITIONS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

La protection des personnes, est un engagement de Société Générale pour permettre à chaque collaborateur de travailler dans les meilleures conditions de santé, de sécurité et de bien-être. Le Groupe s'attache à développer dans tous ses sites un environnement de travail respectueux et sécurisé, et veille à offrir à ses collaborateurs l'équilibre et la conciliation des temps de vie personnelle et professionnelle.

Les collaborateurs ont été sensibilisés à diverses thématiques liées à leur santé, via la mise en place de conférences, stands ou ateliers dédiés concernant notamment la lutte contre la sédentarité, la prévention du cancer du sein, des cancers masculins, la lutte contre le tabagisme (consultations de sevrage). Nous avons poursuivi le dispositif d'accompagnement et de maintien dans l'emploi des salariés atteints d'une maladie chronique.

Nous avons également mené des ateliers sur les gestes de premiers secours, sur la nutrition, le sommeil, la gestion

du stress, et avons réalisé une campagne de vaccination contre la grippe sur plusieurs de nos sites.

Des actions d'information et de sensibilisation ont également été mises en place en 2024 concernant les salariés aidants et les personnes victimes de violences conjugales et intrafamiliales.

Comme chaque année, le baromètre employeur a été déployé sur l'ensemble des entités du Groupe pour recueillir la perception des salariés notamment sur des questions relatives à leur environnement de travail, le bien-être au travail, les actions de l'inclusion ainsi qu'aux relations avec le management. Le baromètre employeur est une occasion privilégiée pour tous les collaborateurs du Groupe de s'exprimer librement et ainsi de participer à la vie du Groupe.



31	ACCIDENTS DE TRAVAIL ET DE TRAJET		2024	2023	2022
311	Nombre d'accidents de travail avec arrêt	Techniciens	105	138	95
		Cadres	101	102	62
		Total	206	240	157
312	Nombre de journées d'absence pour accident de travail	Techniciens	5 800	3 570	4 558
		Cadres	4 838	2 459	1 470
		Total	10 638	6 029	6 028
313	Nombre d'incapacités permanentes (partielles ou totales) notifiées à l'entreprise	Français	0	0	0
		Étrangers	0	0	0
		Total	0	0	0
314	Nombre d'accidents mortels	Techniciens	0	2	0
		Cadres	0	0	0
		Total	0	2	0
		Techniciens	0	0	0
		Cadres	0	0	0
		Total	0	0	0
315	Nombre d'accidents de trajet ayant entraîné un arrêt de travail	Techniciens	149	160	149
		Cadres	124	120	89
		Total	273	280	238
316	Nombre d'accidents dont est victime le personnel temporaire ou de prestations de service dans l'entreprise		30	44	41



32	RÉPARTITION DES ACCIDENTS DE TRAVAIL PAR ÉLÉMENTS MATÉRIELS	2024	2023	2022
321	Nombre d'accidents liés à l'existence de risques graves (codes 32 à 40)	0	0	0
322	Nombre d'accidents liés à des chutes avec dénivellation (code 02)	87	77	43
323	Nombre d'accidents occasionnés par des machines à l'exception de ceux liés aux codes ci-dessus (codes 09 à 30)	0	0	0
324	Nombre d'accidents de manutention, déplacement, stockage (codes 01, 03, 04, 06, 07, 08)	113	114	84
325	Nombre d'accidents occasionnés par des objets, masses, particules en mouvement accidentel (code 05)	6	1	7
326	Autres cas	202	271	242
	<i>dont déclarations consécutives à des hold-up</i>	1	1	0

33	MALADIES PROFESSIONNELLES	2024	2023	2022
331	Nombre et dénomination des maladies professionnelles déclarées à la Sécurité Sociale	7	2	1
332	Nombre de salariés atteints par des affections pathologiques à caractère professionnel et caractérisation de celles-ci	5	0	3
333	Nombre de déclarations par l'employeur de procédés de travail susceptibles de provoquer des maladies professionnelles	0	0	0

35	DÉPENSES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ	2024	2023	2022
351	Effectif formé à la sécurité	4 804	7 258	5 811
352	Évaluation des dépenses de sécurité présentées dans l'entreprise et prévues pour l'année suivante (en millions d'€)	64,7	66,8	65,4
353	Dépenses réalisées dans l'année (en millions d'€)	73,1	66,1	47,3

Dépenses concernant
la sécurité des personnes
(et non celle des biens)

AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL

Société Générale renforce la dynamique autour de la qualité de vie et des conditions de travail en mobilisant l'ensemble des acteurs de l'entreprise. À tous les niveaux, (ligne managériale et RH, médecine du travail, service social, partenaires sociaux...), chacun doit s'impliquer et se responsabiliser pour améliorer la qualité de vie et les conditions de travail, que ce soit à titre individuel ou collectif. En 2024, des Référents ont été nommés dans chacune des BU et SU afin de déployer dans leurs entités des initiatives communes ou spécifiques à leurs entités.



41	DURÉE ET AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL		2024	2023	2022
411	Horaire hebdomadaire moyen affiché (en heures)		39 h	39 h	39 h
412	Nombre de salariés ayant bénéficié d'un repos compensateur	par le système légal			
		Techniciens	43	26	20
		Cadres	17	17	8
		Total	60	43	28
		par un système conventionnel			
		Techniciens	0	0	0
		Cadres	0	0	0
		Total	0	0	0
413	Nombre de salariés bénéficiant d'un système d'horaires individualisés				
		Techniciens	3 246	3 760	3 432
		Cadres	719	805	623
		Total	3 965	4 565	4 055
414	Nombre de salariés occupés à temps partiel au 31 décembre				
		Techniciens	1 927	2 160	2 017
		Cadres	2 210	2 369	1 994
		Total	4 137	4 529	4 011
		dont mi-temps (= (1)+(2)+(3))			
		Techniciens	498	525	486
		Cadres	447	443	366
		Total	945	968	852
		Société Générale (1)			
		Techniciens	55	71	55
		Cadres	74	81	83
		Total	129	152	138
		Maladie (2)			
		Technicien	253	273	270
		Cadres	156	143	127
		Total	409	416	397
		Sécurité Sociale (3)			
		Techniciens	190	181	163
		Cadres	217	219	158
		Total	407	400	321

Mi-temps Société Générale non liés à la maladie.

Mi-temps maladie (titulaire de pension invalidité ou prescription médicale).

Mi-temps thérapeutiques.

41	DURÉE ET AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL (suite)	2024	2023	2022
415	Nombre de salariés ayant bénéficié tout au long de l'année de 2 jours de repos hebdomadaires consécutifs	Tous les salariés (sauf quelques cas particuliers)		
416	Nombre moyen de jours de congés annuels	26	26	26
417	Nombre de jours de repos dont jours fériés par	30	28	28

Non compris les jours supplémentaires pour congés hors période ni les diverses majorations.

Sauf les cadres au forfait (25 j) et les salariés travaillant dans les agences à 37h22 (19 j).

42	ORGANISATION ET CONTENU DU TRAVAIL	2024	2023	2022
421	Nombre de personnes occupant des horaires alternants ou de nuit			
	Techniciens	5	12	16
	Cadres	1	2	3
	Total	6	14	19

43	CONDITIONS PHYSIQUES DE TRAVAIL	2024	2023	2022
431	Nombre de personnes exposées de façon habituelle et régulière à plus de 80 décibels à leur poste de travail	3	0	0
432	Nombre de prélèvements, d'analyses de produits toxiques et de mesures	2 394	1 022	1 237

44	TRANSFORMATION DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL	2024	2023	2022
441	Nombre de salariés concernés par des expériences de transformation de l'organisation du travail améliorant son contenu	Devant la diversité des expériences et leur caractère ponctuel et local, il est impossible de les comptabiliser		

45	DÉPENSES D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL (en millions d'€)	2024	2023	2022
451	Évaluation budgétaire du programme d'amélioration des conditions de travail prévu pour l'année suivante	54,9	30,6	58,3
452	Dépenses réalisées dans l'année	45,8	24,3	39,5

Dépenses d'aménagement intérieur des locaux. Les dépenses d'hygiène et de sécurité figurent aux indicateurs 352 et 353.

FORMATION

En 2024, le nombre d'actions de formation a augmenté de plus de 9 % et les heures de formation ont augmenté de plus de 11 %, avec une poursuite de l'appropriation du format digital.

La proportion des actions de formation en Synchrones (présentiel, classes virtuelles) est de 18 % comparée à celle de l'Asynchrone (e-learning, MOOC, plateformes digitales) qui est de 82 %. Le poids des formations Réglementaires baisse légèrement par rapport à 2023 (passant de 53 % à 48 %).

L'autonomie en matière de formation digitale s'est accrue notamment grâce au libre accès à la plateforme de langues GoFluent.

Pour répondre aux objectifs prioritaires de la banque, l'année aura été marquée par le déploiement massif du programme de formation « Data First » visant à améliorer la qualité de notre patrimoine de données ainsi que la poursuite de la campagne de formation sur la stratégie RSE.



51	FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE		2024	2023	2022
511	Pourcentage de la masse salariale consacré à la formation continue		3,66 %	3,30 %	3,30 %
512	Montant consacré à la formation continue (en millions d'€)	Fonctionnement des stages organisés dans l'entreprise	13,4	12,7	8,3
		Rémunérations versées aux stagiaires	60,2	54,3	44,0
		Formation effectuée en application de conventions	12,8	7,1	8,2
		Contribution Formation Professionnelle Continue	33,1	32,3	26,4
		Total	119,5	106,4	86,9
513			42 044	47 152	39 070
	Nombre de salariés formés	Hommes Techniciens	3 004	3 898	3 332
		Cadres	15 213	16 409	13 683
		Total	18 217	20 307	17 015
		Femmes Techniciens	8 667	10 868	9 314
		Cadres	15 160	15 977	12 741
		Total	23 827	26 845	22 055
514			1 646 062	1 476 533	1 263 783
	Nombre d'heures de formation rémunérées	Hommes Techniciens	151 058	150 676	138 955
		Cadres	525 882	455 268	364 900
		Total	676 940	605 944	503 855
		Femmes Techniciens	368 772	364 625	374 434
		Cadres	600 349	505 964	385 494
		Total	969 122	870 589	759 928

51	FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (suite)		2024	2023	2022
515	Nombre de participants :		1 194 257	1 092 066	838 190
Décomposition par type de formation	Adaptation au poste de travail	Hommes	484 381	442 857	325 703
		Femmes	709 876	649 209	512 487
	Total	Hommes	484 381	442 857	325 703
		Femmes	709 876	649 209	512 487
	Heures rémunérées :		1 646 062	1 476 533	1 263 783
	Adaptation au poste de travail	Hommes	676 940	605 944	503 855
		Femmes	969 122	870 589	759 928
	Total	Hommes	676 940	605 944	503 855
Femmes		969 122	870 589	759 928	

52	CONGÉS FORMATION		2024	2023	2022
521	Nombre de salariés ayant bénéficié d'un congé formation rémunéré		17	20	28
522	Nombre de salariés ayant bénéficié d'un congé formation non rémunéré		4	1	3
523	Nombre de salariés auxquels a été refusé un congé formation		0	0	0

53	APPRENTISSAGE		2024	2023	2022
531	Nombre de contrats d'apprentissage conclus dans l'année		1 990	2 041	1 552

RELATIONS PROFESSIONNELLES

Le Groupe s'attache à entretenir un climat social favorable avec notamment :

● **La mise en place au-delà des dispositifs légaux, d'instances de dialogue et de concertation sur la stratégie de l'entreprise avec en 2024 :**

- 2 interventions du Directeur général ou ses représentants à l'occasion du Comité de Groupe européen ;
- 4 interventions du Directeur général ou ses représentants lors des plénières du Comité Social Économique Central ;
- 3 réunions de l'instance de dialogue et de concertation en présence des membres de la Direction générale sur les orientations stratégiques et le fondement des projets envisagés ;
- 3 réunions de l'observatoire des métiers sur l'avancement des travaux de Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC).

● **La poursuite d'un dialogue constructif autour des 15 accords négociés dont notamment les 5 accords importants suivants :**

- Avenant de prolongation N°2 à l'accord sur l'Evolution des Métiers des Compétences et de l'Emploi du 13 mars 2019 ;
- Accord de participation de Société Générale portant sur les exercices 2024, 2025 et 2026 ;
- Accord d'intéressement de Société Générale portant sur les exercices 2024, 2025 et 2026 ;
- Avenant technique à l'accord du 12 juillet 2006 et de ses avenants modificatifs et récapitulatif instaurant un régime obligatoire de frais médicaux pour le personnel de Société Générale ;
- Avenant technique à l'avenant n°5 récapitulatif de l'accord du 22 décembre 1999 et de ses avenants récapitulatifs (modification du taux de cotisations et le financement des cotisations du régime de Prévoyance Société Générale) ;



61	REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL			2024	2023	2022
611	Participation aux élections (par collège) pour les CE/CSEE renouvelés dans l'année (en%)	Comité d'établissement/CSEE	Techniciens	-	62,0	-
			Cadres	-	49,0	-
612	Volume global des crédits d'heures			318 756	290 064	286 728
	Nombre de réunions avec les représentants du personnel	Délégués syndicaux nationaux		45	43	47
614	Dates de signature et objets des accords signés dans l'entreprise et dans la profession					
	2024	2023		2022		
1 – PROTOCOLES D'ACCORD ÉLECTORAL						
		5 juillet 2022 Avenant n°3 à l'accord du 10 juillet 2006 sur le recours au vote électronique.				
2 – ACCORDS SALARIAUX						
		11 décembre 2023 Accord salarial 2024.		21 octobre 2022 Accord salarial 2023.		
3 – ACCORDS DIVERS AU SEIN DE LA PROFESSION						

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL (suite)

2024

2023

2022

4 - ACCORDS SIGNÉS AU SEIN DE L'ENTREPRISE

29 janvier 2024

Avenant de prolongation n°2 à l'accord sur l'Evolution des Métiers des Compétences et de l'Emploi du 13 mars 2019.

11 mars 2024

Avenant n°2 à l'accord du 27/11/2019 relatif à la constitution, aux moyens et modalités de fonctionnement du comité social et économique central de Société Générale.

11 mars 2024

Avenant à l'accord du 08/02/22 relatif à la prorogation des mandats des Instances Représentatives du Personnel et Syndicales dans le cadre du rapprochement des réseaux bancaires de Société Générale et du Groupe Crédit du Nord.

13 mars 2024

Transfert collectif des avoirs détenus dans le PEE SG (cf. accord 21/03/2023) salariés BSG France SA.

25 mars 2024

Accord sur l'accompagnement social relatif à la réorganisation et l'adaptation des effectifs :

- de la SU GBSU et de la BU GLBA
- des SU DFIN, HRCO et RESG
- et des BU AFMO - EURO et SGRF.

10 juin 2024

Accord relatif à la constitution et aux modalités de fonctionnement du comité social et économique central de Société Générale.

10 janvier 2023

Avenant n°5 récapitulatif de l'accord du 22 décembre 1999 et de ses avenants modificatifs instaurant le régime de prévoyance.

6 mars 2023

Accord relatif à un supplément d'intéressement au titre de l'exercice 2022.

21 mars 2023

Accord portant sur le statut social de la French NewCo.

12 avril 2023

Avenant à l'accord du 5 décembre 2018 sur la mise en place du Comité Social et Economique d'Etablissement des Services centraux Parisiens.

23 juin 2023

Accord mondial sur les droits des salariés du groupe Société Générale.

27 juin 2023

Avenant technique à l'accord portant sur le statut social de la French NewCo.

6 juillet 2023

Accord d'intégration des salariés des activités de gestion des produits titres de APTP transférées au sein de Société Générale personne morale.

18 juillet 2023

Accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

7 janvier 2022

Avenant technique à l'accord sur les droits fondamentaux du 4 février 2019 (pas de version GB).

3 février 2022

Avenant interprétatif à l'Accord d'intéressement de Société Générale portant sur les exercices 2021, 2022 et 2023.

8 février 2022

Avenant à l'accord du 10 septembre 2018 sur la mise en place des CSE d'Etablissement au sein du réseau et des services centraux hors région parisienne de Société Générale.

8 février 2022

Avenant à l'accord relatif à la constitution, aux moyens et modalités de fonctionnement du comité social et économique central de Société Générale.

8 février 2022

Accord relatif à la prorogation des mandats des Instances Représentatives du Personnel et Syndicales dans le cadre du rapprochement des réseaux bancaires de Société Générale et du groupe Crédit du Nord.

24 février 2022

Accord d'accompagnement social du Projet de rapprochement de Société Générale et des Banques du groupe Crédit du Nord.



REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL (suite)

2024	2023	2022
10 juin 2024 Accord relatif aux budgets des comités sociaux et économiques d'établissement et du comité social et économique central de Société Générale. 10 juin 2024 Protocole d'accord de désignation des membres du comité social et économique central de Société Générale. 24 juin 2024 Accord de participation de Société Générale portant sur les exercices 2024, 2025 et 2026. 24 juin 2024 Accord d'intéressement de Société Générale portant sur les exercices 2024, 2025 et 2026. 22 juillet 2024 Dénonciation de l'accord sur la mise en place de la CPRI et son avenant. 23 juillet 2024 Avenant N°2 à l'accord collectif portant sur la validation de la réforme de 2014 du régime de retraite surcomplémentaire des cadres hors classification dit « Régime de 1986 » et des réformes de 2019 du régime d'allocations complémentaires des cadres hors classification dit « Régime de 1991 ». 16 octobre 2024 Règlement du plan d'épargne d'entreprise de Société Générale.	6 novembre 2023 Avenant d'application du régime d'allocations complémentaires des cadres hors classification recrutés ou nommés entre le 1^{er} janvier 1991 et le 30 juin 2019 (régime de 1991). 15 décembre 2023 Avenant (N°2) à l'accord relatif à la constitution, aux moyens et modalités de fonctionnement du comité social et économique central de Société Générale du 27/11/2019.	28 mars 2022 Avenant de prolongation à l'accord sur l'Evolution des Métiers des Compétences et de l'Emploi du 13 mars 2019. 16 mai 2022 Accord collectif portant sur la validation de la réforme de 2014 du régime de retraite surcomplémentaire des cadres hors classification dit REGIME de 1986 et des réformes de 2019 du régime d'allocations complémentaires des cadres hors classification dit REGIME de 1991. 5 juillet 2022 Accord sur la mise en place des Comités sociaux et économiques d'établissement au sein du réseau et des services centraux hors région parisienne de Société Générale. 12 juillet 2022 Accord d'intégration des salariés de PAREL au sein de Société Générale personne morale. 28 septembre 2022 Accord technique sur le déblocage exceptionnel de la participation et de l'intéressement. 2 novembre 2022 Accord sur la qualité de vie et les conditions de travail. 17 novembre 2022 Accord en faveur de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle des Personnes en situation de Handicap.



REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL (suite)

2024	2023	2022
16 décembre 2024 Avenant à l'accord d'intéressement de Société Générale portant sur les exercices 2024, 2025 et 2026. 18 décembre 2024 Avenant technique à l'accord du 12 juillet 2006 et de ses avenants modificatifs et récapitulatif instaurant un régime obligatoire de frais médicaux pour le personnel Société Générale. 18 décembre 2024 Avenant technique à l'avenant n°5 récapitulatif de l'accord du 22 décembre 1999 et de ses avenants récapitulatifs.		18 novembre 2022 Accord d'intéressement Société Générale - Accord de Projet. 7 décembre 2022 Avenant technique n°2 à l'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes du 19/12/2018. 12 décembre 2022 Accord sur le don de jours.



61	REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL (suite)	2024	2023	2022
615	Nombre de salariés bénéficiaires d'un congé de formation économique, sociale et syndicale	219	57	77
62	INFORMATION ET COMMUNICATION	2024	2023	2022
621	Nombre d'heures consacrées aux différentes formes de réunions de personnel	0	0	0
622	Procédures d'accueil L'ensemble des informations utiles pour les nouveaux arrivants sont disponibles sous RH online :			
	1 – Programme d'intégration, avec présentation détaillée pour chaque entité			
	2 – Les informations réglementaires : - la convention collective - le règlement intérieur - la charte d'utilisation des moyens de communication électronique - le Code de Conduite - le dispositif de lutte contre la fuite d'information			
	3 – La présentation du groupe Société Générale et ses engagements : - Le Groupe en bref - Stratégie - RSE - Mission Handicap - Culture et conduite			
	4 – La protection sociale : - La mutuelle SG - Le régime de prévoyance			
	5 – L'épargne salariale			
	6 – Un espace vie pratique			
623	Procédures d'information ascendante ou descendante	- Sites intranet de Société Générale - Viva Engage - Code SG		
624	Système d'entretiens individuels	- Entretien annuel d'évaluation pour les techniciens et les cadres - Entretien professionnel - Entretien Bilan		
63	PROCÉDURES	2024	2023	2022
632	Nombre d'instances judiciaires engagées et où l'entreprise est en cause	104	68	53



AUTRES CONDITIONS DE VIE RELEVANT DE L'ENTREPRISE

Nous contribuons activement à la protection sociale de tous nos collaborateurs notamment sur les sujets liés à la santé, la retraite, le décès, l'incapacité et l'invalidité. Ainsi, la Mutuelle du groupe Société Générale couvre 127 809 personnes (membres participants et ayants droit) à fin décembre 2024.

La Mutuelle du personnel du groupe Société Générale mène également des campagnes de prévention auprès de l'ensemble de ses adhérents en France, tant au sein du réseau d'agences bancaires que dans les services centraux du siège. En 2024, les actions déployées ont couvert des thématiques comme la lutte contre la sédentarité et les maladies cardio-vasculaires, les gestes et postures au poste de travail, le cancer du sein, les cancers masculins, l'endométriose, la ménopause, le sommeil, la nutrition, etc.



71	ŒUVRES SOCIALES (en millions d'€)		2024	2023	2022	
711	Répartition des dépenses de l'entreprise	Logement : versements et frais divers	31,1	30,5	26,5	
		Transport	85,7	86,0	73,5	
		Services médicaux et sociaux	13,4	12,7	12,1	
		Médailles du travail	5,8	5,8	5,5	
		Subventions diverses	0,16	0,13	0,13	
		Allocation vacances	7,9	8,1	6,8	
		Allocation pour frais d'études	6,6	6,6	5,5	
		Allocation de crèche et de garde	11,3	12,2	9,1	
		Total	161,8	162,1	139,0	
		Logement : encours des avances au 31 décembre	2 110,7	2 116,0	2 138,8	
712	Versements effectués	Au C.C.E./CSEC	Budget "Activités sociales et culturelles" du Comité Central et des CE/CSEE	32,4	31,9	26,2
			dont budget des C.E./CSEE	17,2	15,8	13,0
		Pour le compte du C.C.E./CSEC	Subvention restauration	66,6	56,9	49,5
			Subvention de fonctionnement du C.C.E./CSEC	2,6	3,5	2,9
			Subvention de fonctionnement des C.E./CSEE	3,9	2,8	2,3
			Total	105,6	95,2	81,0

72	AUTRES CHARGES SOCIALES (en millions d'€)		2024	2023	2022
721	Montant des versements patronaux au titre de la maladie et de la prévoyance		483,9	469,6	392,1
	dont versés à la Sécurité Sociale		400,6	387,2	322,8
722	Montant des versements patronaux au titre de la retraite		581,3	563,4	465,0
	dont versés à la Sécurité Sociale		227,2	217,2	174,8

